

de Chanzy et de celle de Faidherbe, logeaient, en grande partie, sous la tente et étaient disséminés sur plusieurs points de Paris : dans le palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, dans les différentes avenues qui aboutissent à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, à l'École Militaire et au Champ de Mars. Ces divisions, qui n'étaient pas au complet, présentaient, quant à l'aspect extérieur des hommes, des traces de fatigue et de délabrement. On comprenait qu'elles n'étaient pas encore remises des épreuves d'une rude campagne d'hiver.

Pour obvier, autant que possible, au désordre moral et politique toujours croissant de la population parisienne, qui aurait dû, au contraire, dans l'intérêt de la reprise du travail et des affaires, se concentrer sérieusement en elle-même et prendre des résolutions viriles et pratiques, le général en chef Vinoy, qui, pendant l'état de siège, exerçait les pouvoirs nécessaires au maintien de l'ordre et de la police, avait suspendu la publication des journaux, *le Vengeur*, *le Cri du peuple*, *le Mot d'ordre*, *le Père Duchêne*, *la Caricature*, *la Bouche de fer* ; il avait décrété en même temps que la publication de tous nouveaux journaux et écrits périodiques, traitant de matières politiques et d'économie sociale, serait interdite jusqu'à la levée de

l'état de siège par l'Assemblée nationale. Cette mesure était sage ; les journaux supprimés n'étaient tous que des armes de guerre entre les mains de l'association qui cherchait à envelopper et étreindre Paris. Cependant, indépendamment des protestations ordinaires de la presse, cette mesure fut assez mal accueillie par l'aveugle bourgeoisie de Paris. Quelques-uns de ces journaux l'amusaient ; comme les enfants, elle ne voulait pas qu'on lui enlevât ses jouets.

Cependant, après la translation et l'installation de l'Assemblée nationale à Versailles, M. Thiers, le général Le Flô, ministre de la guerre, et plusieurs autres membres du gouvernement, étaient venus à Paris dont la situation les inquiétait à bon droit. M. Thiers avait demandé au général Valentin, récemment appelé au poste de préfet de police, tous les renseignements qu'on pouvait avoir sur les individus qui composaient le Comité central et les sociétés secrètes, qui paraissaient organiser le mouvement que l'on redoutait. L'autorité ne tarda pas à s'émouvoir d'une tentative infructueuse faite auprès du commandant du parc d'artillerie de la place des Vosges. On avait prétendu que cet officier était disposé à se retirer, laissant à qui de droit la garde des canons et mitrailleuses réunis

sur ce point. On envoya cinquante attelages dirigés par un officier de l'artillerie de la garde nationale, auquel on ordonna de conduire les canons au boulevard Wagram. Mais le commandant déclara que, s'il avait eu un instant l'idée d'abandonner à l'artillerie de la garde nationale le soin des pièces qui lui avaient été confiées, le moment ne lui semblait pas venu d'exécuter ce dessein et que, d'ailleurs, il ne pouvait rien faire sans avoir préalablement demandé l'avis du Comité central. Dans la nuit, des gardes nationaux du 135<sup>e</sup> et 139<sup>e</sup> bataillon, s'attelant douze par douze aux canons de la place des Vosges, les conduisirent, en traversant le faubourg Saint-Antoine, à Belleville et sur les buttes Chaumont.

Dès que l'on connut à Montmartre la tentative faite par le gouvernement, les chefs des dissidents qui gardaient les canons réunis sur cet important point stratégique, prirent des mesures pour éviter une surprise, et, sans interrompre la circulation, surveillèrent tous les promeneurs avec un soin et une attention extrêmes.

Les conseils des ministres se succédaient. Dans celui qui fut tenu le 17 mars, au ministère des affaires étrangères et qui dura de onze heures à cinq heures de l'après-midi, conseil auquel assis-

tèrent les généraux Vinoy, Valentin et d'Aurelles de Paladines, la reprise des canons de Montmartre et des buttes Chaumont fut décidée. Dans la soirée, un nouveau conseil fut tenu par les diverses autorités militaires. Le principe de l'enlèvement des pièces qui garnissaient les hauteurs de Montmartre étant une fois admis, il s'agissait de s'entendre sur les moyens qu'on adopterait pour arriver à ce résultat sans effusion de sang, si la chose était possible. On résolut de s'emparer des canons par surprise.

De cinq à six heures du matin, le 18 mars, le rappel fut battu dans tous les quartiers de Paris. Malheureusement, les bataillons sur lesquels on pouvait compter le plus, au point de vue de l'ordre public, montrèrent une grande indifférence. La garde nationale de Paris était fatiguée du siège que la ville venait de subir. Elle était assez disposée à laisser le gouvernement agir avec le seul concours de l'armée, et puis, elle ne savait pas bien exactement quel était le service qu'on lui demandait en cette circonstance. Une proclamation, signée du chef du pouvoir exécutif et de tous les ministres, avait pourtant été affichée de bonne heure. Cette proclamation annonçait que, dans l'intérêt de Paris lui-même, le gouvernement était

résolu à agir, que les canons dérobés à l'État allaient être rétablis dans les arsenaux et que, pour exécuter cet acte urgent de justice et de bon sens, on faisait appel aux bons citoyens afin qu'ils vinsent en aide à la force publique au lieu de lui résister. « Parisiens, disait en finissant cette longue proclamation, nous vous tenons ce langage parce que nous estimons votre bon sens, votre sagesse, votre patriotisme ; mais, cet avertissement donné, vous nous approuverez de recourir à la force, car il faut à tout prix, et sans un jour de retard, que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable. »

Nous trouvons, pour notre propre compte, que la rédaction de ce dernier paragraphe manquait absolument de clarté. Cela voulait-il dire : Dans le cas où vous ne voudriez pas agir avec nous, nous sommes décidés, cet avertissement donné, à agir sans votre concours ? Alors la garde nationale fatiguée pouvait se dire à elle-même : Que le gouvernement agisse ! nous l'approuvons au fond ; mais il peut se passer de nous.

Il est vrai qu'une seconde proclamation, signée par M. Picard, ministre de l'intérieur et s'adressant directement aux gardes nationaux, leur disait en substance : « Devez-vous abandonner Paris à la

sédition ? Le gouvernement a voulu que vos armes vous fussent laissées. Saisissez-les avec résolution pour rétablir le régime des lois, sauver la République de l'anarchie qui serait sa perte. Groupez-vous autour de vos chefs : c'est le seul moyen d'échapper à la ruine et à la domination de l'étranger. »

Quoi qu'il en soit, on peut dire que les hommes d'ordre, appartenant à la milice citoyenne (et ils étaient nombreux), montrèrent une singulière mollesse dans cette malheureuse journée du 18 mars 1871.

A trois heures du matin, les hauteurs de Montmartre et de Belleville avaient été cernées par les troupes. De ce côté, les opérations militaires devaient être dirigées par les généraux Susbille, Lecomte et Paturel. Le général Faron devait se porter sur la place de la mairie à Belleville ; le général Wolf occupait celle de la Bastille. Le général Henrion gardait la Cité, et le général Bocher l'esplanade des Invalides. Quant au général en chef Vinoy, il devait surveiller l'ensemble des mouvements, sans se porter sur un point particulier.

Tout marcha bien d'abord ; les troupes chargées de l'enlèvement des canons et qui, dans la

nuît, avaient pris leurs positions derrière les buttes, avaient ordre de n'avancer qu'à la pointe du jour. Elles gravirent silencieusement les hauteurs, et sur tous les points la surprise fut complète; les quelques gardes nationaux dissidents qui, ce matin-là, étaient préposés à la garde des pièces, pris à l'improviste, et brusquement enveloppés, n'avaient pu opposer aucune résistance sérieuse. A dix heures, le capitaine d'état-major chargé de conduire l'opération sur les buttes avait déjà réussi à faire descendre dix-sept pièces de canon sur la place des Abbesses, à Montmartre. Mais, alors, il eût fallu pouvoir les enlever de suite d'un quartier qui commençait à s'agiter, et par une fatalité singulière, on n'avait pas sous la main la quantité d'avant-trains et de chevaux d'attelage qui eût été nécessaire pour arriver à ce résultat.

Pour comble de malheur, les troupes qui occupaient la chaussée de Clignancourt et le boulevard Rochechouart étaient circonvenues par la foule et les gardes nationaux; elles s'étaient trouvées, en quelque sorte, noyées dans le flot populaire. On criait: « Vive la ligne!... Vivent nos frères!... » Ébranlés, débordés, des soldats du 88<sup>e</sup>, et quelques chasseurs à pied avaient levé la crosse en

l'air. On fraternisait, la voix des officiers n'était plus écoutée; ces derniers étaient même menacés; des clameurs retentissaient de toute part. Abandonné de ses soldats, le général Lecomte, au milieu de cet affreux désordre, se voyait insulté, arrêté et conduit provisoirement au Château-Rouge.

« Cependant, revenus de leur première surprise, les gardes nationaux de Montmartre étaient accourus de tous les côtés, cherchant à reprendre leurs canons. Des coups de feu retentissaient; des pierres étaient lancées; des fantassins désarmés, ou tenant la crosse en l'air, se montraient confondus avec le peuple; le 152<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, qui venait de prendre possession de plusieurs postes gardés par la ligne, ainsi que de deux mitrailleuses, descendait le boulevard en criant: « Vive la ligne!... Vive la République!... » ne perdant pas son sang-froid, et comprenant la gravité de la situation, le général Susbielle, à la tête de son état-major, suivi de gardes républicains à cheval, et d'un escadron de chasseurs, s'était replié sur la place Pigalle, qui était fermée de tous côtés par un double cordon de gardes républicains à pied. Le flot de gardes nationaux, de peuple et de soldats, gagnés à l'émeute, s'avancait menaçant de tout submerger. La foule se pressait à s'étouffer

sur les trottoirs et à l'entrée de la rue Rochecouart. Le général s'avança et fut accueilli par des cris hostiles ; il donna l'ordre à des chasseurs à cheval de dissiper cette foule tumultueuse, mais les chevaux saisis à la bride durent reculer. Alors l'officier qui commandait le détachement fit mettre le sabre à la main, il cria : « En avant ! » Les chasseurs qui voyaient devant eux leurs camarades de l'infanterie tenant la crosse en l'air, eurent un moment d'hésitation. Cependant au second cri : « En avant ! » ils s'ébranlèrent et suivirent leur chef qui avait poussé son cheval dans la foule. Mais alors les fusils de la garde nationale s'abaissèrent, des coups de feu retentirent, l'officier de chasseurs tomba ; un capitaine de la garde républicaine tomba également ; le général Patu-rel reçut une blessure au visage, deux aides de camp et quelques soldats furent atteints ; plusieurs chevaux lancés au galop, se heurtant contre le trottoir, roulèrent à terre avec leurs cavaliers.

Dans ce désordre indescriptible, et profitant d'un moment d'indécision de la garde nationale, le général Susbielle opéra un mouvement de retraite qui devenait indispensable. Le coup était manqué, en effet ; la tentative faite aux buttes Chaumont,

n'avait aussi qu'imparfaitement réussi, et la situation empirait d'instant en instant. Compromettre les troupes restées encore fidèles au drapeau, en présence des honteuses défections dont le spectacle leur était offert, eût été une imprudente maladresse. On se retira dans le meilleur ordre possible, et les généraux s'efforcèrent de ramener leurs colonnes intactes dans leurs quartiers respectifs où ils attendraient de nouvelles instructions du gouvernement. Ce résultat, tout négatif qu'il fût, n'était pas même facile à obtenir dans les circonstances données.

A partir de ce moment, le terrain appartient complètement à l'émeute ; de nombreuses barricades s'élevèrent ; un bataillon de la garde nationale dissidente vint prendre position au coin de la rue Lepic, et posa des factionnaires chargés de surveiller toutes les rues qui montent vers Montmartre. Le Comité central, qui siégeait dans la rue des Rosiers, cerné le matin, avait repris, avec sa liberté d'action, la direction générale du mouvement. A deux heures, plusieurs points importants de Paris appartenaient aux dissidents ; trente-deux barricades fermaient les rues comprises entre les buttes Chaumont et la Chapelle ; il s'en élevait de très-importantes dans celles qui aboutissent à

Montmartre et à Clichy; la barrière d'Enfer était occupée par la garde nationale de Montrouge.

Arrêté au moment où une partie des troupes qu'il commandait avait mis la crosse en l'air, le général Lecomte avait, d'abord, comme nous l'avons dit, été conduit au Château-Rouge. Là on avait commencé par lui faire signer une déclaration suivant laquelle il s'engageait à ne pas tirer son épée contre Paris, puis un ordre à ses troupes qui étaient encore demeurées à leur poste pour qu'elles rentrassent à leur casernement; bientôt il avait été conduit rue des Rosiers, et sommairement interrogé par un tribunal improvisé. Fort-peu de temps après, Clément Thomas, qui, très-désireux et impatient de connaître le résultat de l'expédition matinale dont il était informé, avait commis l'imprudence de s'avancer, vêtu en bourgeois, jusqu'à Montmartre, y avait été facilement reconnu par des gardes nationaux et des mobiles. Il se voyait également arrêté, traîné au Château-Rouge, puis rapidement enlevé pour être conduit à cette fatale maison de la rue des Rosiers, où, comme son compagnon d'infortune, il allait subir une apparence d'interrogatoire. La maison qui portait le n° 6 était, ainsi que ses alentours, remplie de gardes nationaux, de soldats de la

ligne, de garibaldiens et de mobiles de la Seine. L'interrogatoire subi par les deux infortunés généraux fut aussi court qu'injurieux, et, après un simulacre de jugement, on les entraîna dans le jardin. Vainement un officier garibaldien demanda-t-il en ce moment que Clément Thomas fût jugé par une cour martiale et qu'on se contentât de le maintenir en état d'arrestation, des cris de cannibales étouffèrent sa voix. Clément Thomas et Lecomte furent brutalement poussés contre un mur. On leur avait lié les mains; leurs assassins furent de misérables soldats et des gardes nationaux, parmi lesquels se trouvaient deux mobiles. Dix hommes environ firent feu sur le général Lecomte, dont l'attitude fut toujours pleine de dignité et de courage. Le général fut tué raide par une balle qui l'atteignit à la tête. Quant au malheureux Clément Thomas, son exécution avait précédé celle du général. Il ne fut que blessé par les premières décharges. « Lâches! » criait-il à ses bourreaux. Plusieurs coups de feu l'achevèrent. Quelle mort pour ce républicain sincère, et quelles ne durent pas être les tortures morales de ses derniers instants!

Ce drame affreux se passait à quatre heures et demie. A quatre heures, avaient été conduits rue

des Rosiers deux jeunes officiers de marine faits prisonniers en haut de la rue des Martyrs. C'étaient MM. de Montebello et Douville de Maillefeu. Ils furent épargnés; mais, en les relâchant à six heures du soir, on eut soin de leur indiquer, en quelque sorte, le langage qu'ils devaient tenir à propos de cette horrible catastrophe, et les membres présents du Comité affectèrent de protester devant eux de leur impuissance à contenir les meurtriers des deux généraux. Plus tard le *Journal officiel* de la Commune devait être plus franc en insérant une proclamation dans laquelle ce meurtre était pleinement approuvé.

Un officier d'ordonnance du ministre de la guerre, M. le capitaine Beugnot, chargé par le général Le Flô d'explorer les quartiers de Belleville et de Montmartre, et renversé de son cheval, à neuf heures du matin, au haut du boulevard Magenta, avait été également conduit d'abord au Château-Rouge, où se trouvaient cinq officiers, sans compter le général Lecomte, puis à la petite maison à deux étages de la rue des Rosiers. Il a assisté aux scènes affreuses qui se passèrent dans la salle étroite et obscure du rez-de-chaussée de cette maison, et il a raconté — curieux témoignage historique — que, lorsque le châssis de la fenêtre de

cette salle se brisa sous les efforts du dehors et livra passage aux plus furieux, les premiers qui mirent la main sur le général Lecomte furent un caporal du 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, un soldat du 88<sup>e</sup> de ligne, et deux gardes mobiles dont l'un, lui mettant le poing sur la figure, lui criait : « Tu m'as donné une fois trente jours de prison; c'est moi qui te tirerai le premier coup de fusil. » Quant au malheureux Clément Thomas, c'était une proie désignée d'avance à la fureur des gardes nationaux de Montmartre et de Belleville, à cause de la juste sévérité dont il avait fait preuve pendant le siège.

Le capitaine Beugnot et les officiers dont nous avons parlé, au nombre desquels se trouvait le capitaine Franck, du 18<sup>e</sup> bataillon des chasseurs à pied de marche, lequel avait voulu accompagner le général Lecomte, cherchant à le dégager jusqu'au dernier moment, le capitaine Beugnot, disons-nous, eut l'heureuse chance d'être rendu, ainsi qu'eux, à la liberté. Peut-être les meneurs révolutionnaires avaient-ils trouvé trop sanglant le prologue de ce sombre drame.

Mais quel épilogue il devait avoir !